

Le département infocom

L'apprentissage est une formation en alternance. Elle permet d'accéder à une formation pratique et concrète chez un employeur. Vous recevrez des enseignements théoriques et professionnels dispensés dans un centre de formation d'apprentis et en lien avec ce qui est réalisé en entreprise.

Le département infocom propose des formations en alternance à partir de la 3ème année d'étude.

Plus d'infos sur le site du CFA Centre Val de Loire

LP Communication institutionnelle dans les organisations (CIO) : [lien sur le site](#)

Rythme d'alternance : 2 semaines à l'IUT/2 semaines en entreprise

LP Datamanagement : [lien sur le site](#)

Rythme d'alternance : 2 jours à l'IUT/ 3 jours en entreprise



Contactez-Nous

Contact CFA

AmandaTorrens

amanda.torrens@univ-tours.fr

02 47 36 76 74



L'apprentissage

Département infocom



Nous enseignons à nos étudiants et étudiantes le savoir et le professionnalisme qu'ils ou elles souhaitent acquérir dans leur domaine d'activité

Notre pédagogie et votre expérience

VOS COMPÉTENCES

Vous développerez vos compétences en bénéficiant d'une formation gratuite à l'IUT et d'une professionnalisation de terrain qui vous permettront de capitaliser votre expérience en compétences et ainsi d'être "employable" dans le domaine que vous souhaitez intégrer.



VOTRE ENTREPRISE

Votre terrain d'apprentissage vous permettra de mettre en oeuvre aux travers de missions variées les savoirs et savoir faire pour valider votre parcours de formation. Une mission professionnelle dédiée vous sera confiée afin de présenter votre projet de fin d'année.

NOTRE CORPS ENSEIGNANT

Notre corps enseignant est composé d'enseignants et de professionnels en poste. Ainsi votre formation vous permettra d'acquérir les savoirs académiques mais également des retours d'expériences. La richesse de l'apprentissage se situe dans l'addition de ces composantes.

”

En résumé, vous vous assurez une entrée dans la vie active, en étant rapidement opérationnel, tout en poursuivant vos études à l'université.

“

UN PARTENARIAT TRIPARTITE

L'apprentissage est un contrat tripartite entre une entreprise, un étudiant-apprenti et l'IUT. L'idée est de vous former aux techniques nécessaires pour vos missions et tâches professionnelles. Un partenariat de formation est établi pour vous permettre d'évoluer vers une posture professionnelle sereine pour intégrer le marché de l'emploi.

